

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION
A DELIVRER LE DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFGSM)

Arrêté de Juillet 2024

Établissement : Université de Lorraine

I. STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

METZ

Dénomination sociale de l'organisme :

Etablissement public de santé
Centre Hospitalier Régional Metz-Thionville
1 Allée du Château - CS 45001
57085 METZ Cedex 03

Identification de l'établissement de rattachement :

ETABLISSEMENT GESTIONNAIRE : Centre Hospitalier Régional Metz-Thionville

ETABLISSEMENT DE FORMATION : Ecole de sage-femmes du CHR Metz-Thionville

Adresse du site principal et du site annexe :

Adresse du site principal – adresse postale :

Ecole de sages-femmes du CHR Metz-Thionville – BAL 83
CHR Metz Thionville
1 Allée du Château
57085 Metz Cedex 03

Adresse du site annexe – lieu de formation :

Campus Universitaire
Bâtiment Simone Veil
Île du Saulcy
57010 Metz

NANCY

Département Universitaire de Maïeutique, Faculté de Médecine Maïeutique, métiers de la santé- campus santé – 7 avenue de la forêt de haye – bp 20199 – 54505 Vandoeuvre les Nancy cedex, Université de Lorraine.

STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

METZ

La structure de Metz est une école hospitalière, gérée par le CHR de METZ-THIONVILLE. Son Directeur Général en est le responsable juridique et administratif. L'école est dirigée par la sage-femme Directrice, coordonnateur en maïeutique, responsable pédagogique. La formation est financée par la Région Grand Est. L'école est conventionnée avec l'Université de Lorraine qui délivre les diplômes.

NANCY

D'après la Convention de partenariat relative à l'intégration de l'école de sages-femmes de Nancy à l'Université de Lorraine, à compter du 1er janvier 2021 la formation des sages-femmes est transférée à l'Université de Lorraine au sein de la Faculté de médecine, maïeutique et métiers de la santé de Nancy, plus particulièrement au sein du département universitaire de maïeutique (DUM).

Le Département Universitaire de Maïeutique est situé sur le Campus Santé de Brabois (9 Avenue de la Forêt de Haye, 54505 Vandœuvre-lès-Nancy).

Le Département Universitaire de Maïeutique est composé des étudiants sages-femmes de Nancy, des enseignants sages-femmes, et du personnel administratif du service de scolarité du département.

ORGANISATION ACTUELLE

METZ

L'école de sages-femmes de Metz est agréée par la région Grand Est (parution de l'arrêté DFOE FSS 376A-23 EP du 3 octobre 2023), après avis de l'Agence Régionale de Santé Grand Est (avis notifié le 17 août 2023).

La formation en maïeutique dispensée à l'école de sages-femmes de Metz est évaluée par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement (HCERES) au niveau de l'Université de Lorraine. Elle l'a été lors de la vague C, dans le cadre du contrat de site 2023-2027. En mars 2023, pour le 1^{er} cycle, la commission a émis un avis d'accréditation favorable avec une recommandation : veiller à une bonne intégration de la formation dans l'Université de Lorraine. Pour le 2^{ème} cycle, l'avis est favorable.

DATE PRÉVISIONNELLE D'INTÉGRATION A L'UNIVERSITÉ (maximum 1^{er} septembre 2027)

METZ

L'intégration universitaire est prévue le 1^{er} janvier 2027.

II. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

METZ

Nom : GRATIER de SAINT LOUIS Prénom : Gina

Fonction / Corps et grade : Directrice Ecole de sage-femme - Grade d'emploi fonctionnel de coordonnateur en maïeutique

Diplômes : DE Sage-femme, Certificat cadre sage-femme, Master Ingénierie de la formation de Formateurs, Université de Lorraine

NANCY

Nom : Dr NADJAFIZADEH Prénom : Marjan

Fonction / Corps et grade : Directrice Département Universitaire de Maïeutique - Grade d'emploi fonctionnel de coordonnateur en maïeutique

Titre : sage-femme, PhD de l'Université de Lorraine,

Mail : marjan.nadjafizadeh@univ-lorraine.fr Tél : 03 -72 -74- 63- 35

III. MODALITES DE GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

Metz

La gouvernance de l'école de sages-femmes est assurée par le Conseil technique. Sa composition est conforme à l'arrêté du 30 avril 2010 modifiant l'arrêté du 15 juillet 1986 relatif à l'agrément et au fonctionnement des écoles de sages-femmes. Il compte parmi ses membres :

- le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant, président ;
- le Directeur de l'UFR de médecine ou son représentant, vice-président ;
- le Président du Conseil Régional ou son représentant ;
- le Directeur de l'établissement gestionnaire ou son représentant ;
- la Sage-femme Directrice de l'école ;
- le Médecin, conseiller technique et pédagogique ;
- deux représentants des intervenants enseignants à l'école ;
- les sages-femmes enseignantes
- le ou la délégué(e) de chaque promotion ou suppléant(e).

Il est appelé à donner un avis sur :

- les questions relatives à l'enseignement, l'organisation pédagogique de l'année universitaire, la docimologie ;
- la désignation des professeurs chargés de dispenser les enseignements ;
- les établissements d'accueil ;
- le budget prévisionnel ;
- le règlement intérieur ;
- les demandes de reprise ou d'interruption des études
- le cas des étudiants présentant des inaptitudes pratiques ou théoriques.

Ces éléments figurent au rapport d'activité élaboré et présenté par la Directrice de l'école en session plénière.

Selon les questions inscrites à l'ordre du jour des personnalités qualifiées ou tout autre membre du personnel de l'école, peuvent être appelés à participer aux réunions avec voix consultative.

Il se réunit au cours du premier mois suivant la rentrée de l'année universitaire.

L'école de sages-femmes est liée par convention à l'Université de Lorraine, en ce qui concerne :

- Inscription à l'université des étudiants

Cette convention avec l'Université de Lorraine, et plus particulièrement la Faculté de Médecine, Maïeutique et métiers de la Santé, fixe les modalités d'inscription des étudiants de l'école de sages-femmes de Metz à l'UL et de reversement des droits de scolarité de ces étudiants au CHR de Metz-Thionville. Ainsi les étudiants accèdent aux prestations délivrées par les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires (CROUS) et bénéficient des services financés par la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) à laquelle ils cotisent.

- Composition des jurys

L'Université de Lorraine arrête le jury d'examen sur proposition de la Directrice, enregistre les résultats et délivre les diplômes des étudiants sages-femmes, le Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutique à l'issue de la validation du premier cycle et le Diplôme d'Etat, correspondant au second cycle validé.

- Accréditation de la formation

La formation en maïeutique dispensée à l'école de sages-femmes de Metz est accréditée par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement (HCERES) au niveau de l'UL.

- Contrôle vaccinal et visite médicale des étudiants

Le Service de Santé Etudiant, assure le suivi médical des étudiants et plus particulièrement le contrôle vaccinal. Les étudiants peuvent avoir accès aux consultations spécialisées, au cours de leur scolarité.

Nancy

Le Département Universitaire de Maïeutique est administré par un Conseil de gestion, dirigé par la Directrice issue du corps des sages-femmes enseignants du Département, titulaire d'un diplôme universitaire de niveau I, et élue par ce Conseil. Le Conseil comprend seize membres ayant voix délibérative issus des représentants enseignants, personnels administratifs, étudiants et des personnalités extérieures.

Le Conseil de gestion se réunit au moins trois fois par an sur convocation de sa Directrice et :

- définit le programme pédagogique dans le cadre de la politique de l'UFR Médecine, Maïeutique et Métiers de la santé et de la réglementation en vigueur, en formation initiale et continue,
- approuve le projet pédagogique présenté par la Directrice du Département,
- est consulté sur les demandes de postes et les demandes budgétaires,
- propose le budget prévisionnel du Département sur proposition de la Directrice du Département,
- contribue à la mise en place des contrats et conventions dont l'exécution concerne le Département de Maïeutique,
- adopte le règlement intérieur (ou règles de fonctionnement) du Département, sur proposition du Bureau,
- approuve le rapport annuel d'activité ainsi que le rapport d'exécution du budget

Le Conseil peut mettre en place des commissions consultatives pour l'aider dans ses missions ou décide de la création de toute commission utile à son fonctionnement. Il en fixe la compétence et la composition.

Concernant les modalités d'évaluation des étudiants, depuis 2018 à Nancy, une commission de docimologie composée des enseignants du DUM et la directrice se tient avant chaque session d'examens pour valider notamment le type de questions posées, le temps imparti et la conformité les sujets d'examens avec le programme enseigné.

Des membres désignés par la responsable de département organisent les évaluations soit en format papier soit sur les plateformes numériques UNESS / ARCHE (cette dernière modalité tend à accroître progressivement).

IV. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Metz

L'équipe pédagogique est composée de sages-femmes enseignantes.

Mme Laure BERNARD

DE Sage-femme, Master en Périnatalité, Formateur en simulation, DU de nutrition en cours

Mme Marie-Laure BOYE

DE Sage-femme, Diplôme cadre Sage-Femme, Master d'éthique, Formateur en simulation, DIU de simulation en cours

Mme Catherine MERGEN-MOREL

DE Sage-femme, DIU Economie de la santé, Master en Santé Publique, DU d'Hypnose médicale, Formateur en simulation

Mme Marjorie MOLTER

DE Sage-femme, Formateur en simulation en cours, Master en pédagogie prévu en 2025

Mme Karine SCHNITZLER – Cumul d'activité en cabinet libéral

DE Sage-femme, Certificat cadre Sage-Femme, DU Mécanique Obstétricale, DU Pédagogie médicale, Diplôme Homéopathie et périnatalité, Formateur en simulation

Mr Axel CORDOVADO - Activité clinique au CHR METZ-THIONVILLE

DE Sage-femme, Formateur en simulation en cours, Master en santé publique prévu en 2025

D'autres enseignants vacataires, spécialistes connus pour leur expertise interviennent au cours de la formation théorique, pratique et clinique des étudiants. Ils sont issus principalement des filières médicales : sages-femmes, médecins (notamment gynécologues-obstétriciens, pédiatres, anesthésistes-réanimateurs, généralistes, psychiatres, biologistes), pharmaciens (hospitaliers, biologistes, d'officine), dentistes et d'autres disciplines : psychologie, éthique, droit, sociologie, etc....

Nancy

Mme le Dr Gaëlle AMBROISE sage-femme, Maitre de Conférence en Maïeutique, DU de simulation en santé

Mr Jonathan AMBROISE, sage-femme, Master Recherche biologie santé

Mme Anaïs CROCIATI, sage-femme, Master santé publique, DU de pédagogie médicale

Mme Gila EBADI, sage-femme, Master Management des établissements publics, DU de simulation en santé

Mme Georgia MARTENSEN, sage-femme, Master Ingénierie santé

Mme Le Dr Marjan NADJAFIZADEH, sage-femme, Docteure en Sciences de l'éducation

Mme Awa-Elisa Salaun-Penquer, sage-femme, Master Biologie santé

Mr le Dr Julien SIMON, sage-femme enseignant, Docteur en épidémiologie

Des enseignants « non permanents » universitaires majoritairement et des non universitaires interviennent également en fonction de leurs domaines d'expertises et selon les besoins de la maquette d'enseignement.

V. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

METZ

La formation comprend des enseignements théoriques, pratiques et cliniques organisés sur la base d'une alternance de périodes en structure et en stage, de périodes de révision, de sessions d'examen et de vacances.

L'organisation générale de la première année 2024-2025 du 1^{er} cycle est la suivante.

[illegible]

Projet d'organisation générale 2025-2026 :

	Année	Dates	Semaines	2 ^e année	3 ^e année
				Vacances été Enseignements	Vacances été Enseignements
		Du 29/08 au 31/08	35		
		Du 01/09 au 07/09	36		
		Du 08/09 au 14/09	37		
		Du 15/09 au 21/09	38		
		Du 22/09 au 28/09	39		
		Du 29/09 au 05/10	40		
		Du 06/10 au 12/10	41		
		Du 13/10 au 19/10	42		
		Du 20/10 au 26/10	43		
		Du 27/09 au 02/11	44		
		Du 03/11 au 09/11	45		
		Du 10/11 au 16/11	46		
		Du 17/11 au 23/11	47		
		Du 24/11 au 30/11	48		
		Du 01/12 au 07/12	49		
		Du 08/12 au 14/12	50		
		Du 15/12 au 21/12	51		
		Du 22/12 au 28/12/25	52		
		Du 29/12 au 04/01/26	1		
		Du 05/01 au 11/01	2		
		Du 12/01 au 18/01	3		
		Du 19/01 au 25/01	4		
		Du 26/01 au 01/02	5		
		Du 02/02 au 08/02	6		
		Du 09/02 au 15/02	7		
		Du 16/02 au 22/02	8		
		Du 23/02 au 01/03	9		
		Du 02/03 au 08/03	10		
		Du 09/03 au 15/03	11		
		Du 16/03 au 22/03	12		
		Du 23/03 au 29/03	13		
		Du 30/03 au 05/04	14		
		Du 06/04 au 12/04	15		
		Du 13/04 au 19/04	16		
		Du 20/04 au 26/04	17		
		Du 27/04 au 03/05	18		
		Du 04/05 au 10/05	19		
		Du 11/05 au 17/05	20		
		Du 18/05 au 24/05	21		
		Du 25/05 au 31/05	22		
		Du 01/06 au 07/06	23		
		Du 08/06 au 14/06	24		
		Du 15/06 au 21/06	25		
		Du 22/06 au 28/06	26		
		Du 29/06 au 05/07	26		
		Du 06/07 au 12/07	28		
		Du 13/07 au 19/07	29		
		Du 20/07 au 26/07	30		
		Du 27/07 au 02/08	31		
		Du 03/08 au 09/08	32		
		Du 10/08 au 16/08	33		
		Du 17/08 au 23/08	34		
		Du 24/08 au 30/08	35		

Répartition des enseignements théoriques en ECTS :

Domaines	Répartition en ECTS		TOTAL en ECTS
	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	
Socle fondamental	18		18
Prénatal	4	6	10
Pernatal	3	6	9
Postnatal	4	4	8
Gynécologie	2	4	6
Recherche	2	2	4
Générique	6	4	10
Parcours personnalisé	6	6	12
TOTAL	45	32	77

Répartition des enseignements pratiques et cliniques en ECTS :

Domaines	Répartition en ECTS		TOTAL en ECTS
	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	
Socle fondamental	6		6
Prénatal	2	6	8
Pernatal	4	10	14
Postnatal	4	6	10
Gynécologie		5	5
TOTAL	16	27	43

NANCY

DFGSMA2 : 660 heures d'enseignements théoriques incluant le travail personnel, 480 heures d'enseignements cliniques sur le terrain et des travaux pratiques à hauteur de 15% incluant le travail personnel étudiant d'environ 10%.

DFGSMA3 : 360 heures d'enseignements théoriques incluant le travail personnel, 780 heures d'enseignements cliniques sur le terrain et des travaux pratiques à hauteur de 15% incluant le travail personnel étudiant d'environ 10%.

Soit pour le premier cycle, un Total de **1020h d'enseignements théoriques et 1260h d'enseignements pratiques et cliniques**.

La répartition des ECTS et la volumétrie horaire d'enseignement par domaine de compétence sont quasi similaires avec Metz et ont été travaillées en collaboration par les deux équipes pédagogiques. (Cf annexe de l'arrêté)



REPARTITION STAGES-COURS ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Département Universitaire de Maïeutique

SEM.	STAGE	DATES		SEM.
		NBRE HEURES	PAR SEMAINE	
DFGSMA-2-				
C1	SEM 36	du 02/09/24	au 08/09/24	
C2	SEM 37	du 09/09/24	au 15/09/24	
S1	SEM 38	du 16/09/24	au 22/09/24	
S2	SEM 39	du 23/09/24	au 29/09/24	
C4	SEM 40	du 30/09/24	au 06/10/24	
C5	SEM 41	du 07/10/24	au 13/10/24	
C6	SEM 42	du 14/10/24	au 20/10/24	
Sim TP	SEM 43	du 21/10/24	au 27/10/24	
Sim TP	SEM 44	du 28/10/24	au 03/11/24	
C7	SEM 45	du 04/11/24	au 10/11/24	
C8	SEM 46	du 11/11/24	au 17/11/24	
C9	SEM 47	du 18/11/24	au 24/11/24	
C10	SEM 48	du 25/11/24	au 01/12/24	
C11	SEM 49	du 02/12/24	au 08/12/24	
R	SEM 50	du 09/12/24	au 15/12/24	
EXAMEN	SEM 51	du 16/12/24	au 22/12/24	
V	SEM 52	du 23/12/24	au 29/12/24	
V	SEM 1	du 30/12/24	au 05/01/25	
Sim TP	SEM 2	du 06/01/25	au 12/01/25	
C12	SEM 3	du 13/01/25	au 19/01/25	
C13	SEM 4	du 20/01/25	au 26/01/25	
S3	SEM 5	du 27/01/25	au 02/02/25	
S4	SEM 6	du 03/02/25	au 09/02/25	
C14	SEM 7	du 10/02/25	au 16/02/25	
C15	SEM 8	du 17/02/25	au 23/02/25	
C16	SEM 9	du 24/02/25	au 02/03/25	
C17	SEM 10	du 03/03/25	au 09/03/25	
S5	SEM 11	du 10/03/25	au 16/03/25	
S6	SEM 12	du 17/03/25	au 23/03/25	
S7	SEM 13	du 24/03/25	au 30/03/25	
S8	SEM 14	du 31/03/25	au 06/04/25	
V	SEM 15	du 07/04/25	au 13/04/25	
V	SEM 16	du 14/04/25	au 20/04/25	
C18	SEM 17	du 21/04/25	au 27/04/25	
C19	SEM 18	du 28/04/25	au 04/05/25	
C20	SEM 19	du 05/05/25	au 11/05/25	
C21	SEM 20	du 12/05/25	au 18/05/25	
C22	SEM 21	du 19/05/25	au 25/05/25	
R	SEM 22	du 26/05/25	au 01/06/25	
EXAMEN	SEM 23	du 02/06/25	au 08/06/25	
S9	SEM 24	du 09/06/25	au 15/06/25	
S10	SEM 25	du 16/06/25	au 22/06/25	
S11	SEM 26	du 23/06/25	au 29/06/25	
S12	SEM 27	du 30/06/25	au 06/07/25	
Sim TP	SEM 28	du 07/07/25	au 13/07/25	
V	SEM 29	du 14/07/25	au 20/07/25	
V	SEM 30	du 21/07/25	au 27/07/25	
V	SEM 31	du 28/07/25	au 03/08/25	
V	SEM 32	du 04/08/25	au 10/08/25	
V	SEM 33	du 11/08/25	au 17/08/25	
V	SEM 34	du 18/08/25	au 24/08/25	
V	SEM 35	du 25/08/25	au 31/08/25	
				16*30=480 22*30=6600h

		 UNIVERSITÉ DE LORRAINE		 FACULTÉ DE MÉDECINE / MAIEUTIQUE / MÉTIER DE LA SANTÉ À NANCY		REPARTITION STAGES-COURS ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026																			
Département Universitaire de Maieutique																									
SEM.	STAGE	NBRE HEURES																							
DFGSMa-2-	sem36	du	C1																						
	sem37	du	C2																						
	sem38	du	S1																						
	sem39	du	S2																						
	sem40	du	C4																						
	sem41	du	C5																						
	sem42	du	C6																						
	sem43	du	Sim TP																						
	sem44	du	Sim TP																						
	sem45	du	C7																						
	sem46	du	C8																						
	DFGSMa-3-	sem47	du	C9																					
sem48		du	C10																						
sem49		du	C11																						
sem50		du	R																						
sem51		du	EXAMEN																						
sem52		du	V																						
sem53		du	V																						
sem54		du	V																						
sem55		du	V																						
sem56		du	V																						
sem57		du	V																						
DFGSMa-2+		sem16	du	C18																					
	sem17	du	C19																						
	sem18	du	C20																						
	sem19	du	C21																						
	sem20	du	C22																						
	sem21	du	C2																						
	sem22	du	R																						
	sem23	du	EXAMEN																						
	sem24	du	S9																						
	sem25	du	S10																						
	sem26	du	S11																						
	sem27	du	S12																						
DFGSMa-3+	sem28	du	Sim TP																						
	sem29	du	V																						
	sem30	du	V																						
	sem31	du	V																						
	sem32	du	V																						
	sem33	du	V																						
	sem34	du	V																						
	sem35	du	V																						
																			Pratique (stage+TP) 16*30=480 Théorie 22*30=660oh						
																			Pratique (stage+TP) 26*30=780 Théorie 12*30=360h						
																			Total heures stages =1260						

A Nancy, des enseignements intra-facultaires sont mutualisés avec Médecine (Sémiologie médicale) et avec l'UFR de Pharmacie (Tissu sanguin et système immunitaire).

Les structures de maïeutique de METZ et NANCY mutualisent certains enseignements théoriques en particulier dans le domaine du socle fondamental, gynécologie, éthique.

Une coordinatrice des lieux d'accueil en stage est également mise en place, afin d'optimiser les capacités d'accueil dans le domaine périnatal (établissements hospitaliers, cabinets libéraux, protection maternelle et infantile, centres de santé sexuelle, ...), sur le territoire lorrain.

VI. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS

La région Grand Est agréée un nombre de places, qui peuvent faire l'objet d'une modification par délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional en fonction des besoins spécifiques régionaux de la formation en sage-femme.

Pour Metz et Nancy, les capacités d'accueil en deuxième année d'études de maïeutique et leur répartition par filière et voie d'accès sont votées en Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine, conformément aux objectifs pluriannuels.

Le nombre total de places pour 2024-2025, voté par le CA de l'université, a été fixé à 60. Le conseil régional ne finance que 24 places pour Metz et 25 pour Nancy.

	Année universitaire 2021-2022				Année universitaire 2022-2023			Année universitaire 2023-2024			Année universitaire 2024-2025		
	PACES*	PASS	LAS	Autres	PASS	LAS	Autres	PASS	LAS	Autres	PASS	LAS	Autres
METZ	13	11	5	2	14	14	2	14	14	2	14	12	4
NANCY	14	11	5	2	14	14	2	14	14	2	14	12	4
TOTAL	62				60			60			60		

Les étudiants intégrant la formation par le dispositif « passerelles » sont majoritairement en formation continue. La Région Grand Est ne finance pas leur formation, dont le coût est estimé à 7000€/année de formation.

VII. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MIS EN PLACE PAR LA STRUCTURE DE FORMATION ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME (Accompagnement des étudiants)

METZ

A Metz, différents dispositifs sont mis en place pour accompagner les étudiants au cours de leur formation, les impliquer dans le dispositif pédagogique et favoriser leur réussite :

Suivi individualisé des étudiants, par les sages-femmes enseignantes, au cours du cursus

Suivi individualisé des étudiants par des référents, au cours de chaque stage

Séances de préparation de stage et retour de stage

Initiation à l'analyse réflexive des pratiques professionnelles

Participation des étudiants au Conseil Technique

Implication des étudiants aux Conseils pédagogiques, 2 fois/an

Enquêtes de satisfaction régulières

Visites de stage régulières, des sages-femmes enseignantes

Sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles

Le partenariat avec la Santé Universitaire, et la proximité du Bureau d'Aide Psychologique des Étudiants permettent des prises en charge spécifiques et rapides.

Les étudiants peuvent également être orientés vers l'association Soins aux Professionnels de Santé qui intervient chaque année pour présenter ses missions.

Les étudiants peuvent bénéficier des dispositifs d'aide du CROUS, qui leur sont présentés annuellement.

Une formation au tutorat de stage est mise en place pour les sages-femmes des 2 sites de l'établissement support, dans le cadre de la formation continue.

NANCY

Un système de tutorat individualisé est proposé à tous les étudiants dès leur entrée en 2A de maïeutique. Un enseignant-tuteur est alors désigné pour le suivi et l'accompagnement de l'apprenant durant tout son cursus. Cet accompagnement personnalisé de chaque étudiant permet le réajustement de l'acquisition des compétences nécessaire à l'exercice de la profession de sage-femme, de l'aider à acquérir une démarche praxéologique et d'établir avec lui des axes de progression.

Montée en puissance de l'usage des outils numériques inscrit dans une démarche de développement de la pédagogie active.

Des enseignements en communication dans la relation de soins sont mis en œuvre depuis plusieurs années via des méthodes de simulation situationnelle (en petits groupes) ou jeux de rôle. Un projet d'apprentissage par chambre des erreurs en hygiène et asepsie est en cours de réflexion suite à plusieurs travaux de recherche des étudiants.

Des liens étroits sont entretenus entre les enseignants de la structure de formation et les professionnels et les établissements d'accueil afin d'apporter une médiation en cas de difficultés

signalées. Des sages-femmes cliniciennes « maitre de stage » sont identifiées sur le terrain pour veiller au bon accueil et encadrement des étudiants en stage.

Un dispositif d'analyse de pratiques professionnelles est mis en place à chaque retour de stage en binôme (sage-femme enseignante référente et psychologue) afin d'initier l'étudiant à la posture réflexive et favoriser sa construction professionnelle

Le DUM met à disposition des étudiants une fiche d'« expression libre » leur permettant, de façon anonyme s'ils le souhaitent, d'alerter la structure sur des comportements inadaptés à leur rencontre lors de leur stage ou de signaler la survenue de tout évènement indésirable. Une sensibilisation spécifique et ciblée est réalisée à chaque rentrée universitaire sur les Violences sexistes et sexuelles.

VIII. AVIS DES INSTANCES (à joindre)

Le Conseil Technique de l'école de sage-femme de Metz se réunira le 24 septembre 2024.

Le Conseil de gestion de la faculté de Médecine, Maïeutique et métiers de la santé se tiendra le 16 septembre 2024.

Le dossier d'accréditation sera soumis au conseil de formation de l'Université de Lorraine le 17/09/2024 et au conseil de Collégium santé le 24 septembre 2024.

Dossier à envoyer aux adresses suivantes :

formationsante@enseignementsup.gouv.fr; katia.siri@enseignementsup.gouv.fr;
emilie.bernardin-skalen@enseignementsup.gouv.fr; gaelle.louis-rose@enseignementsup.gouv.fr

Projet d'annexe : référentiel de formation conduisant au Diplôme d'État de Docteur en maïeutique

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- De la simulation en santé ;
- Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- Des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- Évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- Évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations ... ;
- Évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives ... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

Socle fondamental : sciences médicales et cliniques générales

UE Associées : UE Sémiologie, physiologie et pathologie des grands systèmes, Processus infectieux, Pharmacologie

Le socle fondamental relève du 1^{er} cycle des études. Il est constitué de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme.

Au 1 ^{er} cycle	18 à 19 ECTS pour la ou les UE associées 6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 50% de stage
Metz	18 ECTS pour la ou les UE associées 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 50 % de stage
et Nancy	18 ECTS pour la ou les UE associées 7 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 50 % de stage

Ce socle porte sur les connaissances fondamentales en séméiologie clinique et paraclinique, de physiologie, de physiopathologie et de pharmacologie permettant à l'étudiant d'obtenir une vision intégrée du fonctionnement normal et pathologique des appareils et systèmes du corps humain.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et d'apprentissage pratique en milieu clinique, permettant à l'étudiant de développer des compétences en lien avec les soins généraux, de construire la relation de soin, et de développer une démarche réflexive.

Sémiologie

- Décrire la démarche de la médecine fondée sur les preuves et ses limites
- Établir une relation d'écoute et adapter son langage à la compréhension du patient
- Décrire les séquences de l'interrogatoire et l'examen physique
- Décrire les différentes explorations paracliniques
- Expliquer la sensibilité, la spécificité, la valeur prédictive positive et la valeur prédictive négative d'un test

Physiologie et pathologie des systèmes d'organes

Pour chaque système d'organes étudié (système cardio-vasculaire ; système respiratoire et O.R.L. ; système sanguin et lymphatique ; système digestif ; système néphro-urinaire ; système reproducteur ; système nerveux et organes des sens ; système endocrinien ; système musculosquelettique et tégumentaire...) :

- Décrire de manière générale l'anatomie et la physiologie
- Orienter l'interrogatoire et l'examen physique au motif de consultation

Refonte du référentiel de formation maïeutique

- Déterminer ce qui relève d'un examen clinique normal et ce qui relève de la pathologie
- Identifier les situations d'urgence médicale
- S'initier au raisonnement clinique et élaborer des hypothèses diagnostiques

Processus infectieux

- Décrire la classification, la structure, la virulence et les interactions hôte-pathogène pour les principaux micro-organismes rencontrés en gynécologie, en obstétrique et en pédiatrie
- Décrire le fonctionnement des défenses de l'organisme
- Appliquer les règles d'hygiène et les mesures de prévention des infections associées aux soins
- Utiliser les antiseptiques selon les recommandations
- Mettre en œuvre les précautions standards pour la gestion de la prévention aux contaminations et connaître les étapes de leur prise en charge
- Interpréter les examens paracliniques bactériologiques, mycologiques, parasitologiques, virologiques et sérologiques
- Décrire la classification et le mode d'action des antibiotiques, antiviraux et antiparasitaires

Pharmacologie générale

- Décrire les bases de la pharmacocinétique
- Décrire les bases de la pharmacodynamie
- Reconnaître les effets indésirables des médicaments
- Reconnaître l'abus des médicaments et la pharmacodépendance
- Décrire les règles de prescription et de délivrance des médicaments

Formation aux gestes et soins d'urgence (FGSU2)

- Identifier une situation d'urgence à caractère médical
- Réaliser les gestes d'urgences adaptés
- Répondre aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

Soins généraux

- Assurer une surveillance pré, per et post-gestes interventionnels
- Prescrire, réaliser et assurer la surveillance des soins (prélèvements, administration des thérapeutiques...)

Domaine Prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1 ^{er} cycle	9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique 7 à 9 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage
Metz et Nancy	10 ECTS pour l'enseignement théorique 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Identifier les différents temps de la consultation de suivi prénatal et d'urgence obstétricale : • Accueillir la femme et/ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils ou informations adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires.	UE Suivi des grossesses à bas risque
Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce et en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Participer à l'entretien prénatal précoce et à l'animation de séances de préparation à la naissance et à la parentalité : • Identifier les besoins d'accompagnement de la femme enceinte/du couple. • Dépister et informer autour des conduites à risque. • Co-animer des ateliers de pratiques périnatales.	UE Accompagnement du projet de naissance
Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques : • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues.	UE associée(s) au socle fondamental

Domaine Périnatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique 12 à 14 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Metz et Nancy	9 ECTS pour l'enseignement théorique 14 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat et en accueillant le nouveau-né	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de surveillance de la femme et du nouveau-né : Concernant la femme : • Soutenir les processus physiologiques • Diagnostiquer et surveiller l'évolution du travail en recueillant et en analysant les données, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique. • Pratiquer un accouchement eutocique en présentation du sommet • Repérer les lésions périnéales. • Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat. Concernant le nouveau-né : • Analyser les données cliniques et paracliniques afin d'évaluer l'adaptation à la vie extra-utérine et de mettre en œuvre les premiers soins. • Réaliser l'examen clinique de dépistage. • Initier l'alimentation du nouveau-né, en respectant le souhait de la femme ou du couple.	UE Naissances eutociques
Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parents-enfants	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Assurer les conditions favorables pour que les parents répondent aux besoins du nouveau-né : • Mettre en œuvre l'ensemble des dispositions permettant d'initier l'alimentation du nouveau-né en respectant le souhait des parents de mettre en place un allaitement maternel ou une alimentation artificielle, et en donnant l'ensemble des informations nécessaires aux parents • Donner des repères et des informations aux parents sur les compétences et besoins du nouveau-né	UE Accompagnement de la parentalité

Compétence 6 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques perpartum en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
<i>Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :</i> • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues.	UE associée(s) au socle fondamental

Domaine Postnatal : Assurer le suivi médical de la période postnatale

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	7 à 9 ECTS pour l'enseignement théorique 10 à 12 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage
Metz et Nancy	8 ECTS pour l'enseignement théorique 10 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 7 - Assurer le suivi médical postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de la surveillance de la mère et de l'enfant en postpartum : • Identifier les besoins. • Réaliser l'examen clinique. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires. • Expliquer et réaliser les tests de dépistage néonatal. • Informer des risques de la période postnatale (couchage, portage, syndrome du bébé secoué, prévention des accidents domestiques...).	UE Suivi mère-enfant à bas risque
Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal et en animant des séances de soutien à la parentalité	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Participer à l'entretien postnatal précoce et à l'animation de séances de soutien à la parentalité : • Accueillir la mère, l'enfant et le co-parent, en annonçant le déroulement et les objectifs. • Analyser les demandes et les besoins des participants en s'appuyant sur toutes les dimensions de la parentalité (psychologique, juridique...), afin de dispenser des conseils adaptés à la situation.	UE Accompagnement de la parentalité

Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
<i>Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :</i> • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévus.	UE associée(s) au socle fondamental

Domaine Gynécologique : Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	6 à 8 ECTS pour l'enseignement théorique 4 à 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Metz	6 ECTS pour l'enseignement théorique 5 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage
Nancy	6 ECTS pour l'enseignement théorique 4 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception et en menant et réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Identifier les différents temps de la consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention (dont la consultation préconceptionnelle) : • Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires.	UE Suivi gynécologique
Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception et en réalisant une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Participer à la consultation de contraception et à l'animation de séances éducatives sur la vie affective et sexuelle : Concernant la consultation de contraception. • Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. • Informer la femme ou le couple, décrire les avantages et inconvénients, les effets indésirables, les contre-indications et la surveillance des différents moyens contraceptifs et des moyens de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles. • Réaliser l'interrogatoire nécessaire au choix de la contraception. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés au moyen de contraception choisi. Concernant l'interruption volontaire de grossesse.	UE Santé sexuelle et reproductive

Refonte du référentiel de formation maïeutique

• Identifier les étapes de l'interruption volontaire de grossesse. Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle. • Co-animer des séances éducatives.	
Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence et en participant à l'assistance médicale à la procréation	UE ASSOCIEES
<i>Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :</i> • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues.	UE associée(s) au socle fondamental

Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	3 à 4 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche
Metz et Nancy	4 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche

Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques et en réalisant la lecture critique d'articles	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Mener une recherche documentaire et analyser la littérature scientifique : • Mobiliser les outils de recherche bibliographique, notamment numériques et effectuer une recherche documentaire • Analyser des données scientifiques, grâce à des lectures critiques d'articles scientifiques dans des revues à comité de lecture en s'appuyant sur des outils de recherche bibliographique • Rédiger des écrits et synthèses, à partir des articles identifiés dans le cadre d'une recherche documentaire, en utilisant une sémantique médicale et scientifique, et en appliquant les normes bibliographiques.	UE Recherche
Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée et en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques	UE ASSOCIEES
Cycle 1 – Développer une méthodologie appropriée à la recherche en santé : • Assimiler et respecter l'intégrité et l'éthique scientifiques • Comprendre les principes de la démarche scientifique et épistémologique de la pratique basée sur les preuves • S'initier aux différentes approches méthodologiques de la recherche en santé • Comprendre les bases de l'épidémiologie clinique et les analyses statistiques	UE Recherche

Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1 ^{er} cycle	9 à 11 ECTS pour les unités d'enseignement
Metz et Nancy	10 ECTS pour les unités d'enseignement

Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Identifier le cadre conceptuel de la santé publique et promouvoir la santé environnementale : • Définir les concepts de Santé Publique, Promotion de la santé, Prévention, Soins de santé primaire et santé communautaire, Education à la santé et éducation thérapeutique • Identifier les situations et comportements à risques d'exposition aux polluants dont les perturbateurs endocriniens • Sensibiliser la femme / le couple à la santé environnementale • Identifier la place de la sage-femme dans le système de santé français et européen	UE Santé publique
Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle, en établissant une relation adaptée, et en assurant sa propre santé et son bien-être	UE ASSOCIEES
Cycle 1 - Etablir une relation de soin et se positionner dans une équipe pluridisciplinaire : • Communiquer des informations à la femme / au couple lors de situations courantes, en s'assurant de leur compréhension, afin d'assurer la continuité des soins. • Transmettre à l'écrit et à l'oral les données cliniques, en prenant en compte le travail en équipe et son propre champ d'intervention afin de développer la collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire. • Participer au contexte de digitalisation de l'exercice professionnel en intégrant les cinq compétences socle de santé numérique : données numériques, cybersécurité, communication numérique, outils numériques en santé, télésanté • Mobiliser ses compétences psycho-sociales. • Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer.	UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique	UE ASSOCIEES
<i>Cycle 1 - Appliquer les principes de qualité et de sécurité envers le patient, ainsi que les principes déontologiques et éthiques :</i> • Appliquer les différentes procédures en lien avec la qualité et gestion des risques (hygiène, identitovigilance, hémovigilance, pharmacovigilance) et assurer la traçabilité des contrôles. • Identifier les bases éthiques et les principes déontologiques. • Recueillir le consentement pour tous les actes ou examens nécessaires. • Développer une stratégie de mobilisation de connaissances actualisées	UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

Parcours Personnalisé

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.

Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement.

Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger.

Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par le responsable pédagogique.

Elles vont permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques
- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie...
- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation.
- de s'engager dans un parcours recherche

Au 1 ^{er} cycle	Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages
Metz et Nancy	12 ECTS

Unités d'enseignements proposées :

UE MASTER de Santé Publique, Ingénierie de la Santé
Engagement associatif, sportif (Tutorat de l'Université de Lorraine)
Tutorat des étudiants « Apprentissage des gestes infirmiers »
Journées d'information sur la formation sage-femme (journées portes ouvertes, forums orientation...)
Participation à des congrès, validation de MOOC
Gestion du stress
Préparation à la naissance
Compétences psycho relationnelles avec soi et avec autrui
Histoire des professions de santé
Thermalisme dans le parcours de soin des femmes
Santé bucco-dentaire de la femme enceinte
Langue des signes
Périnée à tout âge de la vie
Vaccination